



(Photo: Roland Lemire)

VOUS NE VOUS ETES PAS trompé! Il s'agit bien de Jean-Guy Emond qu'on accuse du meurtre du chauffeur de taxi Conrad Ricard. Le contraste est frappant, si on compare cette photo avec celles prises à partir de son arrestation jusqu'à sa comparution d'hier en cour des Sessions de la Paix. Cette dernière comparution avait pour but de permettre de fixer la date de l'enquête préliminaire qui aura lieu le 17 janvier.

Accusé du meurtre du chauffeur de taxi Conrad Ricard

J.-G. Emond subira son enquête préliminaire vendredi prochain

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — L'enquête préliminaire, de Jean-Guy Emond relative au meurtre du conducteur de taxi Conrad Ricard, du Cap-de-la-Madeleine, aura lieu le 17 janvier au palais de justice de Trois-Rivières. Cette décision du juge Léon Girard a été prise après entente entre les procureurs de la défense et de la Couronne, lors de la comparution du prévenu, hier. Dans cette cause, Me Roland Paquin occupera pour la poursuite, pendant en Cour des Sessions, la défense de Jean-Guy Emond.

La dernière entrée de l'accusé en Cour des Sessions, hier a fait contraste avec les deux précédentes. On se souvient qu'à celle du mois de décembre, il affichait un oeil gauche à vision panoramique, dont le contour était tuméfié à la suite d'un ne sait quoi. A la même occasion, on avait remarqué des marques rougeâtres à la hauteur du menton et quelques éclaircies au cuir chevelu. Point n'est besoin d'ajouter qu'Emond avait une mine renfrognée à cette comparution.

L'avant-dernière apparition en Cour avant la tenue de l'enquête préliminaire, celle du 3 janvier, différait de la précédente. Les jambes semblaient alors faire défaut à l'accusé. On dut même le supporter pour son entrée au palais de justice, tant

il semblait faible. Feinte de sa part? Ou malaise réel? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'il ressortait de cette session sans aide de personne.

Ceci nous amène à la comparution d'hier, à l'issue de laquelle les procédures ont été fixées pour le 17 de ce mois. Emond nous a surpris dès son entrée. Un pas allégre! Mais l'air sérieux. Qui l'en blâmerait dans les circonstances?

Décidément, ce Jean-Guy Emond n'a pas fini de nous étonner. Mais celui que nous avons connu à partir de l'enquête du coroner du 6 novembre, semble à tout jamais disparu pour laisser place à un autre beaucoup plus pensif.



LA RUE PÈRE-DANIEL SERAIT FERMÉE entre Chamberland et Baillargeon, si le compromis mis de l'avant par l'échevin Fernand Gouneau est accepté pour que le passage à niveau soit supprimé et remplacé par un tunnel dont la percée se ferait sur cette rue. Ainsi, la circulation lourde ne s'engagerait pas sur la rue Père-Daniel et la paroisse ne serait pas

divisée par une importante artère. Il faudrait également ouvrir la rue St-Jude, entre les rues Marguerite D'Youville et Girard. Le tunnel de la rue Père-Daniel déboucherait sur la rue Chamberland et il faudrait alors tourner à gauche ou à droite. Il serait impossible de s'engager sur la rue Père-Daniel en sortant du tunnel.

Centre d'apprentissage des métiers de la construction
Contrat au montant de \$1,614,692 adjugé à John-F. Wickenden

par Robert LEBEUF

MONTREAL — Le contrat pour la construction du Centre d'apprentissage des métiers de la construction de Trois-Rivières a été signé hier, par M. Pierre Nérin, président de la Commission du centre d'apprentissage et M. Colbert, représentant de la compagnie John-F. Wickenden Co.

La soumission de la compagnie John F. Wickenden Co. Inc., d'Arthabaska, au montant de \$1,781,135.

Une neuvième soumission, celle de la compagnie J. P. Morin Ltée, avait été écartée pour être parvenue avec vingt minutes de retard.

Les soumissions avaient été ouvertes en présence de M. Pierre Nérin, président de la commission d'apprentissage des métiers de la construction; M. Arthur Lacoursière, architecte de Shawinigan; les représentants de la firme Provencher et Desjardins, ingénieurs en mécanique et en électricité; M. Romuald Lemay, ingénieur en construction; M. C. Chaput, représentant du ministère du Travail; M. Roland Roberge, administrateur du centre d'apprentissage; et M. J. M. Dufresne, secrétaire-trésorier du Centre d'apprentissage.

Les directeurs de la commission du Centre d'apprentissage des métiers de la construction et les entrepreneurs qui avaient proposé des soumissions étaient aussi présents. Le Centre d'apprentissage des métiers de la construction sera construit sur l'emplacement de l'ancien aéroport du Cap-de-la-Madeleine, à proximité de l'école polyvalente.

Les plans ont été préparés par la firme d'architectes Lacoursière et Beaumier de Shawinigan. Les ingénieurs Provencher et Desjardins de Trois-Rivières auront la charge des travaux de mécanique. Les ingénieurs Romuald Lemay et Associés auront la tâche de l'assemblage de la structure.

L'immeuble n'aura qu'un seul étage, mais comportera une mezzanine.

Le futur Centre d'apprentissage des métiers de la construction de la région de Trois-Rivières recevra d'abord des élèves qui sont déjà sur le marché du travail et non des étudiants. L'apprentissage se fera au début dans une dizaine de métiers dont la plomberie, la ferblanterie, la maçonnerie, la charpenterie. Il y aura aussi des cours de recyclage dans ces métiers.

Le contrat a été conclu au bureau du ministère du Travail à Montréal. Il se chiffre à \$1,614,692.

Huit soumissions avaient été proposées à la Commission du Centre d'apprentissage et elles avaient été ouvertes le 18 décembre dernier à Trois-Rivières.

On prévoit recevoir environ 300 élèves les premiers temps que l'on dispensera des cours d'apprentissage.

Le Centre d'apprentissage des métiers de la construction qui donne déjà des cours à la bâtisse industrielle du terrain de l'exposition dispense vingt-cinq cours à temps partiel pour les apprentis des cinq comtés que cet organisme dessert. Ce sont des cours de métiers de la construction et de mécanique automobile aux niveaux des compagnons, des apprentis, des con-

tremâtres et des entrepreneurs. Il y a aussi un cours de perfectionnement d'une durée de 80 jours pour ceux qui pratiquent le métier de peintre. Un cours de charpenterie est dispensé à La Turque et est aussi d'une durée de 80 jours. Un cours de navigation est aussi dispensé par l'Institut de Marine du Québec avec la collaboration de la commission scolaire régionale des Vieilles Forges. Ce cours est dispensé par des professeurs qui sont eux-mêmes des pilotes.

M. Laurent Turenne et les assistés sociaux

Ce serait une bénédiction de leur permettre de travailler

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — M. Laurent Turenne, coordonnateur des centres du bien-être social de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine a dit que ça serait une bénédiction pour les assistés sociaux que de leur permettre de fournir du travail à leur municipalité.

"Ça serait pour eux le moyen de reprendre confiance et leur démontrer qu'ils ont encore la possibilité de tirer leur épingle", a déclaré M. Turenne.

M. Laurent Turenne commentait alors une déclaration de l'hon. Maurice Bellemare, ministre du Travail, à l'effet que le gouvernement envisageait de demander aux hommes capables de travailler et assistés par le bien-être social de fournir un certain nombre d'heures par semaine à leur municipalité en retour des allocations qu'ils reçoivent du gouvernement.

Mais, il a fait remarquer que ces gens assistés par le bien-être ne sont pas nécessairement des gens qui ne veulent pas travailler.

M. Gérard Duchesne, directeur du centre de bien-être so-

cial de Trois-Rivières a dit pour sa part, que la majorité des gens qui obtiennent des allocations de bien-être social sont des gens inaptes au travail physiquement ou psychologiquement.

"Il y a des gens qui tombent malades dès qu'ils commencent à travailler non parce qu'ils ne veulent pas travailler, mais parce qu'ils sont réellement malades psychologiquement", a-t-il dit.



(Photo: Roland Lemire)

CELUI QUE SES AMIS SURNOMMENT "l'original", Paul-Emile Tremblay, a échappé d'une peine de trois ans de pénitencier, pour le vol commis à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de St-Justin, le 21 juin dernier.

P.-E. Tremblay condamné à trois ans de pénitencier

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Jugé coupable d'un vol simple, à la succursale de la banque canadienne Nationale de St-Justin, le 21 juin dernier, Paul-Emile Tremblay de St-Félicien, au Lac St-Jean passera les trois prochaines années au pénitencier. Cette sentence a été imposée par le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix. Le présumé complice de Tremblay, Aimé Bergeron, subira son procès le 24 janvier pour le même délit.

L'accusation initiale portée contre Paul-Emile Tremblay, était celle de vol à main armée. Mais à l'issue du procès, le juge Girard a décrété que la poursuite n'avait pas prouvé hors de tout doute, la possession de l'arme au moment du vol. Il y a bien eu la déposition de la gérante de la banque Mme De Carrouf, qui avait signalé aux policiers, la disparition du revolver qui se trouvait dans un tiroir de l'établissement, au moment du vol. Mais ce témoin n'a pas mentionné ce fait, lors de sa déposition au procès, d'où la sentence modifiée de vol simple au lieu de vol à main armée.

La défense
La défense, tant à l'enquête préliminaire qu'au procès, était dirigée par Me Yvon Descoiteux. Ce dernier a fait entendre plusieurs témoins, dont les dépositions plutôt vagues n'ont pas été retenues par le tribunal. En résumé, les témoins mentionnés juraient avoir vu Paul-Emile Tremblay, soit la veille du vol à Québec ou encore la journée même du délit à Montréal, situant celui-ci à une distance respectable de la banque de St-Justin au moment du vol.

L'accusé lui-même a répondu aux questions des procureurs. Mais l'alibi qu'il a présenté n'a pas été accepté par le tribunal, qui présidait le juge Girard. Il ne faudrait pas non plus oublier le célèbre cri lancé par le prévenu pour appeler l'original. Cette série d'appels amoureux pour la femme de cette espèce, a fait sursauter l'auditoire qui assistait aux procédures. Malgré toute l'ardeur démontrée par le prévenu dans son imitation de

la forêt, le chauffeur d'autobus montrealois, Gilles Desjardins, n'a pu l'identifier comme étant du même genre que celui qui lui avait fait entendre un individu dans son véhicule de Ponton-aux-Tremblays à la date du vol.

Avant que le juge Girard ne rende la sentence, Me Yvon Descoiteux lui a demandé de tenir compte que son client avait été détenu pendant six mois à la prison de Trois-Rivières, c'est-à-dire jusqu'à la date de son procès. Et que depuis, il s'était trouvé un emploi stable; celui de draveur pour une compagnie forestière.

La poursuite
Me Roland Paquin de la Couronne, a admis que la possession d'arme n'avait pas été prouvée. Certes, on avait remarqué "quelque chose" dans la main de l'accusé, mais personne n'a pu établir définitivement de quoi il s'agissait. Par contre, l'avocat de la Couronne a étalé la feuille de route du prévenu, une liasse de documents qui démontrent des condamnations diverses de vol vagabondage, mendicité et ivresse à partir de 1959 jusqu'en 1963.

La dernière peine purgée par Tremblay devait se terminer en 1963 comme précisé, mais il faut quand même préciser qu'il avait été condamné pour la dernière fois en 1961. Depuis ce temps, rien n'apparaît au dossier judiciaire du prévenu. Mais il y a ce dernier vol à St-Justin...
Le vol
La banque de St-Justin a été dévalisée le 21 juin dernier, à une heure de l'après-midi. Outre Mme De Carrouf, qui gardait à ce moment, et qui n'a pu l'identifier positivement les voleurs, un autre témoin qui se trouvait à l'extérieur, a lui, reconnu Paul-Emile Tremblay à sa chevelure noire abondante et à sa figure "carrée". Ce même témoin avait d'ailleurs identifié le présumé complice de Tremblay: un type plus grand qui conduisait une voiture Pontiac parisienne.
Cette automobile avait été volée le matin même à Montréal. Le véhicule était la propriété

de M. Yvon Lepage qui est venu reprendre possession de sa voiture à St-Justin.

Parce qu'il faut dire que les voleurs n'avaient pas tardé à se débarrasser de la Pontiac, qu'on a retrouvée à proximité d'un boisé à quelques milles de la municipalité de St-Justin. A partir de ce moment, les deux complices étaient à pieds, mais avaient réussi à pénétrer dans la forêt. Ils étaient alors poursuivis par les agents Denis Giguère et Laurier Grandbois, de la Sûreté provinciale. Ces derniers avaient auparavant lancé un appel à un autre détachement, et c'est finalement l'agent Gerald Toussaint qui aperçut les fugitifs à travers les branches.
L'un d'eux avait une épaisse chevelure noire et un "visage carré". C'était Paul-Emile Tremblay. Il portait à ce moment un veston bleu qu'il avait encore au moment de son arrestation. Cette arrestation ne devait pas cependant s'effectuer tout de suite, car les deux habitués de la forêt avaient réussi à prendre la fuite échappant à leurs poursuivants.

D'après les témoignages recueillis, voici ce qui s'est passé précédant l'arrestation de Tremblay et de son présumé complice Aimé Bergeron à Joliette: les deux auraient d'abord sauté à bord d'un train en direction de Montréal. Puis, rendus à Pointe-aux-Tremblays, ils auraient décidé d'en "jumper" un autre en direction du lac St-Jean, d'après le terme employé par les témoins.

Mais cette manœuvre aurait été vue par un préposé à la gare en question, qui en avertit aussitôt son confrère de Joliette. La suite est toute simple: un détachement de policiers dépêchés à la gare de Joliette, n'eurent alors qu'à fouiller de fond en comble le train en question, pour mettre la main sur Tremblay et "l'autre" qui se cachaient dans l'engin.

Tremblay a donc pris le chemin des cellules pour les trois prochaines années. Celui qu'on accuse d'avoir été son complice, Aimé Bergeron, subira son procès le 24 janvier.

c'est un secret de Polichinelle

Depuis assez longtemps, le conseil municipal songe à déplacer le garage municipal. Vraiment, ce rêve devrait se réaliser au plus tôt. Le garage municipal ne fait plus très bien dans le paysage depuis les progrès de la construction domiciliaire. En effet, il constitue même un obstacle à la circulation sur le boulevard Des Forges, qui est une artère importante de la ville, le chemin logique et direct pour se rendre de la haute ville au centre commercial de la ville. Et vice-versa. On a constaté à quelques reprises depuis l'activité accrue du déneigement, que les lourdes machineries, comme les souffleuses, les charriots, tout comme les simples camions de service obstruent la circulation à l'entrée principale du garage municipal au point de faire du boulevard Des Forges, dans le secteur de la côte et du pont Lejeune, une artère à sens unique!

Il faut tout tenter pour regaillardir le commerce de la rue St-Maurice. Plusieurs établissements commerciaux ont fermé leurs portes depuis quelques années. L'édifice, à l'angle des rues Laviolette et St-Maurice, longtemps occupé par la Banque Provinciale du Canada, est encore inoccupé; la succursale bancaire a remplacé un commerce de mercerie pour hommes qui a disparu; Dominion Stores n'existe plus au carrefour St-Maurice et Ste-Julie. Il est donc temps de tout faire pour revigorer l'activité commerciale de ce secteur Notre-Dame, particulièrement la rue St-Maurice. La ville a déjà accordé le stationnement validé (c.a.d. gratuit parce que remboursé par les marchands aux clients), mais les nouveaux parcomètres à cercle d'or ne seront inaugurés qu'à la mi-janvier.

La lampe-étude Collège fournit l'éclairage nécessaire pour tous travaux exigeant une attention soutenue

Afin de sensibiliser la population et les voyageurs au projet

Des panneaux-réclame annoncent l'aéroport

Nouveau système de chauffage de l'église de Ste-Hélène

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le Conseil de la Fabrique de Ste-Hélène-de-Chester a inscrit un article important sur la liste des réalisations projetées pour 1969. Une étude est entreprise sur la possibilité de faire installer un nouveau système de chauffage à l'église.

Sur la revue générale faite aux propriétés de la Fabrique, il est constaté que tout est en parfait état au presbytère, petite construction confortable et fonctionnelle, érigée au cours des années dernières.

Message du président du Richelieu

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "L'année 1969 marque le 10ème anniversaire du Richelieu de Plessisville. Je compte sur la collaboration de tous les membres pour faire de 1969 une année de succès en faveur de l'enfance défavorisée. Je remercie mes prédécesseurs et leurs équipes qui ont contribué à faire connaître et apprécier les œuvres de notre mouvement au cours de ces années passées".

C'est là le message du nouveau président du Richelieu de Plessisville, M. Raymond Roulier, à son entrée en fonction comme grand responsable de toutes les activités pour la saison qui débute.

Dans son message, M. Raymond Roulier exprime en son nom personnel et au nom des membres, des condoléances envers ceux qui ont été frappés par le deuil au cours de 1968. Dans son communiqué, le nouveau président du Richelieu n'oublie pas ceux dont l'anniversaire de naissance tombe dans le premier mois de 1969. Quant aux anniversaires de mariages, il semble ne pas en avoir parmi les membres du Richelieu, en janvier 1969; "un mois trop froid pour les mariages sans doute" notent les rédacteurs du communiqué.

Après le souper des autorités, le début de la présente année sera marqué par une manifestation mixte au Richelieu de Plessisville. Des précisions seront données dans un avenir prochain sur la date et le programme de cette manifestation, qui aura les épouses et amis des membres comme invitées spéciales et qui prendra la forme d'un souper-causerie.



Le Pavillon Daniel-Johnson au camp de L'Avenir

PAVILLON DANIEL-JOHNSON — C'est le nom de feu le premier ministre du Québec, l'hon. Daniel Johnson, qui portera le nouveau pavillon du camp François-Cabrini à L'Avenir. Ce camp accueille à tous les étés de nombreux enfants d'immigrants désireux de s'intégrer au milieu québécois. C'est ce qui a été dévoilé dernièrement

lors d'une réunion des responsables du camp et de plusieurs invités de marque, dont M. et Mme Jean Thérien, directeur et conseiller du camp, Sœur Dolores Riopel, économiste générale des SS. Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Mme Reine Johnson, épouse de feu l'hon. Daniel Johnson.

Le Père Lapointe présent à Victoriaville

Les Foyers Notre-Dame célèbrent leur cinquième anniversaire

VICTORIOVILLE (R.L.) — Jeudi soir, les deux sections de Victoriaville des Foyers Notre-Dame se réunissent au sous-sol de l'église St-Gabriel Lalemant pour accueillir et écouter le "père" des Foyers Notre-Dame au Canada, le Père Albert Lapointe, prêtre de St-Sulpice. Le Père Lapointe était à Victoriaville pour marquer le 5ème anniversaire des Foyers Notre-Dame à Victoriaville.

La conférence du Père Lapointe a porté sur le sujet suivant: Qu'est-ce que les Foyers Notre-Dame viennent apporter à la vie conjugale des couples?

Historique

Le Père Albert Lapointe, à l'occasion de l'année mariale, a réuni le 19 septembre 1954, 22 couples en pèlerinage au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap.

C'est au cours de ce pèlerinage de 1954 que le mouvement exclusivement canadien des Foyers Notre-Dame a pris naissance. C'est à cette occasion que ces couples qui poursuivaient un idéal commun de vie chrétienne, décidèrent de se réunir régulièrement pour alimenter l'amour qui les anime.

En 1963, plusieurs couples de Victoriaville appartenant aux Foyers Notre-Dame de Plessisville. Le 21 janvier 1964, un premier conseil de Victoriaville inaugure les activités des Foyers Notre-Dame. A cette première rencontre 59 couples viennent participer.

Le conseil de fondation était sous la direction spirituelle de l'abbé Raymond Roy et se composait de Emilienne et Bernard Levas, Yvette et André Genest, Lise et Réal Gauthier, Marielle et Gérard Lettre, Irene et Jacques Verville.

Depuis lors, une deuxième section a été formée à Victoriaville et les Foyers Notre-Dame réunissent mensuellement une centaine de couples de Victoriaville, de Princeville, Daveluyville, St-Albert, Warwick, St-Remi, St-Paul et St-Norbert.

Les Foyers Notre-Dame sont ouverts à tous les couples mariés, sans distinction d'âge. L'atmosphère est amicale et détendue. Ils se rassemblent une fois par mois pour écouter une conférence d'intérêt général ou pour un sujet d'actualité ou même simplement pour se rencontrer et se recueillir. La simplicité est toujours de rigueur. A chaque réunion un goûter est servi après une messe fraternelle.

Présentement les Foyers Notre-Dame constituent un mouvement qui apporte beaucoup de dynamisme dans la région des Bois-Francis.

de la famille. Comme individus, les membres participent d'une façon active à des œuvres d'apostolat, et aussi donnent l'exemple d'une vie conjugale et familiale bien comprise.

A Victoriaville

En 1963, plusieurs couples de Victoriaville appartenant aux Foyers Notre-Dame de Plessisville. Le 21 janvier 1964, un premier conseil de Victoriaville inaugure les activités des Foyers Notre-Dame. A cette première rencontre 59 couples viennent participer.

Le conseil de fondation était sous la direction spirituelle de l'abbé Raymond Roy et se composait de Emilienne et Bernard Levas, Yvette et André Genest, Lise et Réal Gauthier, Marielle et Gérard Lettre, Irene et Jacques Verville.

Depuis lors, une deuxième section a été formée à Victoriaville et les Foyers Notre-Dame réunissent mensuellement une centaine de couples de Victoriaville, de Princeville, Daveluyville, St-Albert, Warwick, St-Remi, St-Paul et St-Norbert.

Les Foyers Notre-Dame sont ouverts à tous les couples mariés, sans distinction d'âge. L'atmosphère est amicale et détendue. Ils se rassemblent une fois par mois pour écouter une conférence d'intérêt général ou pour un sujet d'actualité ou même simplement pour se rencontrer et se recueillir. La simplicité est toujours de rigueur. A chaque réunion un goûter est servi après une messe fraternelle.

DRUMMONDVILLE (J.P.) — Le président du comité de publicité au sein de la Chambre de Commerce du comté, M. Pierre Dozois, ainsi que le président du comité d'urbanisme de la Chambre et l'instigateur du projet d'implantation de l'aéroport international dans la région de Drummondville, M. Robert Malouin, convoquaient

Le président de la Chambre, M. Charles Adam, a d'abord tenu à féliciter et à remercier les membres de l'information locale pour l'excellente publicité accordée au projet de l'aéroport. Il soulignait que sans cette collaboration, le projet n'aurait pas été accepté d'ambée par quelque 650 à 700 municipalités du Québec, favorisant Drummondville comme site idéal.

Deux magnifiques panneaux illuminés fabriqués par la maison Claude Néon, ont été installés sur la route Transcanadienne, près du rond-point, et ont été dévoilés par S.H. le maire Philippe Bernier. Il était accompagné pour la circonstance des membres du comité de l'aéroport au sein de la Chambre de Commerce, au nombre desquels on remarquait MM. Robert Malouin, président du comité d'urbanisme, Pierre Dozois, président du comité de publicité, Charles Adam, président de la Chambre et Grégoire Mercure, secrétaire-gérant.

Avec toute l'excellente publicité faite dans les grands quotidiens de la métropole et de la région, il semble acquis maintenant, qu'Ottawa doit savoir où se situe le site idéal de l'aéroport international dont on parle depuis longtemps, puisque Drummondville répond en tout point aux exigences du ministère des Transports. La majorité des municipalités de la province appuient le projet qui permettra au gouvernement de décentraliser les industries dans la province, tout en per-

les membres de l'information locale hier après-midi au motel Albatros, pour les informer des derniers développements en rapport avec l'aéroport et les conduire sur les emplacements où sont maintenant installés des panneaux-réclame pour sensibiliser la population et les voyageurs au projet.

mettant à Drummondville de prendre un nouveau départ.

Maintenant que la plupart des municipalités de la province ont été sensibilisées au projet, après la présentation du projet tant du côté technique qu'économique, il s'agit d'ancrer dans l'idée des masses que Drummondville est la plus avantageusement située pour répondre à un impérieux besoin.

L'inauguration de ces deux panneaux-réclame n'est qu'un départ, puisque d'autres semblables seront installés à travers la province pour inviter les populations à appuyer le projet de Drummondville, afin que les ministres en viennent à une décision favorable à Drummondville, située au centre des réseaux routiers et ferroviai-

res, et qui est reconnue comme étant l'épine dorsale du pays, située au centre de la route Transcanadienne et à quelques minutes seulement de la métropole.

Sans les journaux, la radio et la télévision, a dit le publiciste du groupe, nous n'en serions pas rendus à ce stade important. Maintenant que des rencontres ont été faites auprès des personnes responsables, il suffit d'attirer l'attention des automobilistes sur l'endroit précis où devrait être situé l'aéroport international. Le facteur temps jouera en notre faveur en autant que nous continuerons à mettre le projet de l'avant, jusqu'à ce que la décision des autorités fédérales ait été rendue, ce qui devrait être fait d'ici cinq ou six semaines.

Dans la région drummondvilloise

Deux nouveaux marguilliers dans chaque paroisse

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Toutes les paroisses du Drummondville métropolitain ont maintenant fait le choix des nouveaux marguilliers, qui commenceront un mandat de trois ans. Certaines paroisses ont précédé à l'élection de nouveaux marguilliers à des dates différentes, de sorte qu'il a été préférable d'attendre toutes les nominations avant d'en donner publication. Les marguilliers de chacune des paroisses pour le prochain terme sont donc les suivants:

Paul Labranche et André Cloutier. SS. Pierre et Paul: MM. Jean-Paul Cusson et Jean-Paul Marier sont remplacés par Mmes Romuald Courchesne et Almazor Fréchette, alors que les autres sont MM. Romeo Royer, Ernest Cusson, J. A. Guibault et Benoît Croteau. Immaculée-Conception: MM. Wilfrid Hammon et Jules Letendre succèdent à MM. Jules Siros et Frank Gougeon. MM. Jean Vasseur, Claude Martin, Florian Bloudeau et Roland Salvais.

Saint-Frédéric: MM. Paul Thérien et Gilles Bibeau remplacent MM. Ferdinand Smith et le Dr Jean-Marc Morin. Les autres sont Mmes Arthur Rochon et Georges-Amédée Pénin et MM. Georges-Etienne Hamel et Eugène Godbout. St-Joseph: MM. Yves Houle et Rodrigue Bedard succèdent à MM. Jérôme Lachapelle et Romeo Latour, alors que les autres sont Mmes Léopold Fortier et Donat Laplante et MM. Denis Crépeau et Yvon Sylvestre. St-Jean-Baptiste: Le Dr Rosaire Milette et M. Gilles Rose sont remplacés par MM. Donatien Houle et Etienne Filion. Ceux qui sont en place sont MM. Gaston Girzras, Raymond Mélançon, Louis-Philippe Allie et Fernand Letendre.

St-Simon: MM. Gaston Côté et Edgar Pariseau succèdent à MM. Conrad Fouquette et Ferdinand Marchand. Les autres sont MM. Alcide Bonin, Georges Dumaine, Yvon Desrosiers et Rosaire Héroux. Ste-Thérèse: MM. Henri Desfossez et Maurice Brault remplacent MM. Alcide Kirouac et Jean Donais. Les autres sont Mme Côme Jacob et MM. Lorenzo Lemire, Lorenzo Jacob,

Saint-Pie X: MM. Robert Grégoire et Gilbert Savoie sont remplacés par MM. Gilles Genest et Germain Lapine. Les autres sont MM. Lucien Vignault, Jérôme Cournoyer, Charles Lapin et Jean-Noël Grenier. Christ-Roi: MM. André Dumaine et Gérard Biron remplacent MM. Ronald Jacques et Leo Cusson, alors que les autres sont MM. Lucien Proulx, Réal Désilets, Guy Côté et Robert Duquette.

Saint-Charles: MM. Hervé Desfossez et Joseph Guay, succèdent à MM. Romeo Martel et Onil Allie. Les autres sont MM. Armand Ouellet, Roland Allard, Georges Langlais et Antonio Martel. St-Philippe: MM. Ovelus Demers et Roland Voyer sont remplacés par MM. Jean-Paul Bergeron et Germain Parenteau. Les autres sont MM. Marcel Dorais, Ubald Guillemette, Paul Pénin et Mme Denis Mercier. St-Nicéphore: MM. Gérard Hébert et Alphonse Brunette remplacent MM. Armand Hébert et Jules Cava. Les autres sont MM. René Mathieu, Simon Gauthier et Mmes Rosaire Lacharité et Laurent Fafard.

Le souper du directeur, un succès à l'Union Musicale

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Gilles Provencher, président de l'Union musicale de Plessisville, vient de rendre public un rapport sur les activités de la période des Fêtes, au mouvement dont il a la responsabilité. La principale manifestation de la fin de l'année 1968 a été le souper du directeur. C'est M. Jean-Louis Vallée, directeur musical, qui a vu à la réalisation de ce projet. Pour la circonstance, les membres et leurs compagnes se sont réunis à la "Cabane 47". Un souper canadien et une soirée récréative étaient au programme. Les participants ont pris beaucoup de plaisir aux divertissements mis à leur disposition par M. Vallée et ses collaborateurs.

Une manifestation récréative publique était aussi au programme de décembre à l'Union musicale de Plessisville. Le président, M. Gilles Provencher, souligne qu'un populaire jeu de société a permis aux heureux participants de recevoir de belles dînes comme cadeaux. M. Provencher remercie ceux qui ont assisté à cette soirée récréative. Cette distribution de dînes a l'occasion d'une soirée récréative publique est d'ailleurs une manifestation qui est mise à l'honneur chaque année, en décembre, ajoute M. Gilles Provencher.

Comme conclusion à son rapport, le président de l'Union musicale de Plessisville fait remarquer que les directeurs et lui-même ont la préparation du programme de 1969 comme tâche principale pour les prochaines semaines de la nouvelle année.

programme de décembre à l'Union musicale de Plessisville. Le président, M. Gilles Provencher, souligne qu'un populaire jeu de société a permis aux heureux participants de recevoir de belles dînes comme cadeaux. M. Provencher remercie ceux qui ont assisté à cette soirée récréative. Cette distribution de dînes a l'occasion d'une soirée récréative publique est d'ailleurs une manifestation qui est mise à l'honneur chaque année, en décembre, ajoute M. Gilles Provencher.

Comme conclusion à son rapport, le président de l'Union musicale de Plessisville fait remarquer que les directeurs et lui-même ont la préparation du programme de 1969 comme tâche principale pour les prochaines semaines de la nouvelle année.

Drummondville contée...

C'est aujourd'hui que reprennent les spectacles pour l'année 1969 au Centre culturel. Pour l'occasion, "La Scaramouche", la section de théâtre pour enfants de la "Jeune compagnie" de Montréal, présentera durant l'après-midi, à l'intention des enfants, une comédie Dia-Dell-Arte, "Arlequin, valeur d'épée". En soirée, le public aura l'occasion d'apprécier les talents d'un jeune compositeur local, Pierre Parent, dans une pièce en un acte pour un seul personnage, et intitulée "Le petit pain ou small bread", en plus d'un autre spectacle "le conditionnel" d'Antony Phelps.

Les séances régulières du conseil municipal reprendront lundi soir prochain, après une longue période de repos, mais qui ne seront pas de tout repos, puisque les édiles auront à envisager plusieurs problèmes épineux, dont celui de l'enlèvement de la neige, dont le budget prévu, s'il n'est pas "défoncé", est sûrement sur le point de l'être.

Un adolescent de 14 ans, de cette ville, a été appréhendé hier par les agents de la sûreté municipale en marge de six attentats à la pudeur commis ces jours derniers dans les rues de la cité, sur des femmes et des jeunes filles. Des appels pour attentat à la pudeur étaient reçus par la sûreté depuis quelques semaines. Après une enquête approfondie et une solide description de l'individu, les détectives réussissaient à mettre la main au collet de cet adolescent, qui sera traduit devant la cour du Bien-Etre social.

STE-HELENE DE CHESTER (G.A.B.) — M. l'abbé Marc-André Boisvert, curé de Ste-Hélène de Chester, a rendu publique les statistiques paroissiales pour 1968. Il y a eu 6 baptêmes, 5 mariages et deux sépultures. A la fin de l'année la population était de 496 âmes, comparativement à 529 à la fin de décembre 1967. Si l'on revient en arrière, jusqu'à 1961 par exemple on constate que la population de cette petite paroisse du sud-est des Bois-Francis était de 585 âmes.

Il y aura dégustation de vins et fromages, ce soir au restaurant "Bois-Joli", chemin St-Majorique, organisé par le club de ski Drummondville. L'événement est cédéulé pour 22 heures et tous les membres sont invités avec leurs amis et amies...

Adoption du règlement créant la commission municipale d'urbanisme

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le conseil de ville de Drummondville-Sud a adopté lors de sa dernière séance régulière du conseil, le règlement créant la commission d'urbanisme de cette municipalité, et a désigné l'échevin Henri Montminy comme son président. Trois autres membres seront désignés prochainement par le conseil pour faire partie de cette commission en plus du premier magistrat de la municipalité, Me Roger Parenteau.

Buts de la commission

L'un des principaux buts de cette commission sera de voir à la planification et au respect du règlement de zonage et de construction, adopté en 1964. Quant au travail des membres, il consistera à étudier et à promouvoir l'urbanisme dans les limites de la municipalité, en collaboration avec les villes environnantes, par des rapports soumis au conseil.

Lorsqu'un problème d'urbanisme surgira dans la localité, la commission en sera saisie et sera chargée après des études approfondies avec des experts, de suggérer des solutions et des règlements à l'approbation du conseil.

Il est bien entendu que les membres de la commission ne seront pas rémunérés pour leurs services, mais un montant de \$1,000 a quand même été réservé sur le budget pour pourvoir aux dépenses éventuelles de la commission. Seules les dépenses occasionnées par le travail à la commission seront défrayées par la municipalité.

Mandat

Les membres sont nommés pour un terme d'un an. La commission se composera de cinq membres, dont un président choisi parmi les échevins, le maire compris, puisque d'office, il fait partie de tous les comités, et de trois autres personnes choisies par le conseil.



(Photo: Lero)

Campagne du hockey mineur dans les Bois-Francis

JEUDI SOIR AVAIT LIEU à l'hôtel de ville de Victoriaville le lancement de la grande campagne de souscription du hockey mineur, pour la région des Bois-Francis. On sait que c'est M. René Gauthier, de Victoriaville qui a la présidence d'organisation de cette campagne pour toutes les zones des Cañions de l'est. Par ailleurs à Victoriaville et les Bois-Francis, M. Pierre Roux a accepté la présidence d'honneur de la campagne. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Pierre Roux, son honneur le maire P.A. Poirier de Victoriaville, M. Gaston Baucher des Pee Wee Caravelles de Princeville et M. René Gauthier.

ville et les Bois-Francis, M. Pierre Roux a accepté la présidence d'honneur de la campagne. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Pierre Roux, son honneur le maire P.A. Poirier de Victoriaville, M. Gaston Baucher des Pee Wee Caravelles de Princeville et M. René Gauthier.



(Photo LeRo)

C'EST M. ROBERT PROVENCHER, de Victoriaville, qui présidera les activités de la semaine nationale de l'électricité, qui sera soulignée de façon particulière dans les Bois-Francis, du 8 au 15 février prochain. La semaine nationale de l'électricité revêtira cette année un cachet

nouveau. Sur la photo de gauche à droite, debout MM. Roger Gaudreau, Benoit Dostie, Ubaldo Martin et Lionel Henri, à l'avant à gauche, le président M. Robert Provencher et le vice-président, M. Pierre Giroux.

Dans la région des Bois-Francis

M. Robert Provencher choisi président de la semaine de l'électricité

VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est M. Robert Provencher, un constructeur de Victoriaville qui a été choisi comme président de la semaine d'électricité pour les Bois-Francis. On sait que cette semaine nationale se déroulera du 8 au 15 février prochain. Lors d'une assemblée qui

s'est tenue jeudi soir à l'hôtel Manoir Victoriaville, sous la présidence de M. Robert Provencher, les principaux responsables ont tracé les grandes lignes du programme des activités qui se dérouleront dans les cadres de cette semaine, dans notre région. Ainsi la proclamation officielle de la semaine se

fera le 8 février à 15 h au bureau du maire P.A. Poirier, à l'hôtel de ville de Victoriaville. Cette même journée une grande danse aura lieu au centre civique, de 13 h à 20 h 30. Simultanément, il y aura dans une petite salle du centre civique, projections de films sur Manic 5 et sur la construction de lignes à haute tension, grâce à l'Hydro-Québec.

Dans une autre salle du centre civique, on pourra admirer une maquette de Manic 5. Un spécialiste expliquera le fonctionnement de Manic 5, sa construction, etc.

Durant cette semaine, il y aura aussi présentation à la population de trois maisons, toutes à l'électricité. A Arthabaska, on pourra visiter une maison de Blonette et Frère, à Princeville, une maison de Gaston Mailhot et à Victoriaville une maison de Robert Provencher.

Différents reportages avec des autorités comme le chef du département des incendies, seront faits durant cette semaine.

La clôture de la semaine nationale de l'électricité pour les Bois-Francis se fera le 15 février à l'hôtel de ville de Plessisville. Un conférencier de marque prendra la parole au traditionnel banquet de clôture.

Vol de caisses de bière

Plus de 700 plaintes à la Sûreté municipale au cours de la dernière année

VICTORIANVILLE (R.L.) — La Sûreté municipale de la ville de Victoriaville a été fort occupée durant 1968. En effet, le détective M. Jean-Marie Scott, responsable du service, nous confiait hier, que son service avait eu à éclaircir plus de 710 plaintes durant les 12 mois de 1968. Ces plaintes étaient pour diverses

infractions au code criminel comme par exemple, des vols, dommages à la propriété, indécence, etc.

M. Scott a ajouté que ces 710 plaintes ne comprennent pas certains cas de morts subites ou suicides qui sont reliés directement au bureau de police proprement dit, de même que les plaintes pour accidents.

Jeunes assoiffés

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux jeunes de Victoriaville, âgés de 19 et 20 ans, se sont introduits dans l'entrepôt de bière de l'épicerie Hermann Nolin, sur la rue De Courval.

Les jeunes ont réussi à subtiliser sept caisses de bière. La plainte est entrée au poste de police à 4 h 45 et un quart d'heure plus tard les policiers municipaux mettaient la main sur deux jeunes, présumément les auteurs du vol. Les deux comparus comparaitront au Palais de Justice d'Arthabaska, la semaine prochaine.

D'autres non-abstinentes

La Sûreté municipale a de plus éclairci un vol de 10 bouteilles de boisson, commis au chalet du club de golf de Victoriaville, en décembre dernier. Le détective Jean-Marie Scott nous a en effet confirmé que sept jeunes de notre ville com-

paraîtront en cour juvénile en marge de ce délit.

Courte chasse à l'homme

Le 2 janvier au soir, M. P. André Perreault de Victoriaville rapportait le vol de son automobile, une Chevelle familiale, qui se trouvait stationnée face à l'hôtel Christophe.

Après avoir vu le véhicule volé, l'auto-patrouille donna la chasse aux voleurs sur la route menant à St-Albert. Se voyant filés de trop près, les deux jeunes dans la vingtaine prirent la fuite à pied dans les bois, près des antennes de CFDA. Les policiers encerclèrent alors l'endroit. Les jeunes débouchèrent près de la rue Cartier et aperçurent l'automobile du détective Scott, ils se sauvèrent de nouveau dans le champ. En suivant les traces des deux jeunes fugitifs, le détective Scott les découvrit terrés sur une galerie.

Parc Grenier-Assomption

Pas de patinoire cet hiver mais une piscine à la période prévue

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le service des loisirs de la ville de Victoriaville désire s'excuser auprès de tous les résidents et surtout des jeunes du secteur

parc Grenier-Assomption pour l'absence de glace sur leur patinoire extérieure. Cette patinoire est située dans le parc de l'Amitié, plus précisément sur l'avenue des Chênes. Les inconvénients concernant cette patinoire sont totalement en dehors du contrôle du service des loisirs et du responsable de l'entretien des patinoires, M. Gaston St-Cyr.

Le terrain lui-même du parc de l'Amitié est à la base de toutes les difficultés présentes. En effet, la nappe d'eau sous terre est à seulement trois pieds du sol, ce qui empêche la terre de geler et de faire une belle glace.

Un mal pour un bien

Cependant, cet aspect malheureux aura eu un bon côté, en ce sens qu'il aura permis à l'ingénieur de la ville de découvrir cette anomalie de terrain. L'ingénieur pourra y remédier en installant un drain pour évacuer l'eau. Si cet aspect n'avait pas été constaté maintenant, il n'aurait pas été possible de construire la piscine municipale, dont l'érection est prévue pour le printemps. Il est donc malheureux qu'il n'y ait pas de patinoire cet hiver, mais il pourra y avoir une piscine à la période prévue.

Formation des comités chez les assureurs-vie

VICTORIANVILLE (R.L.) — Lors de la dernière réunion de l'exécutif de l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska, tenue au Manoir Victoria de Victoriaville cette semaine, les directeurs ont procédé à la formation des comités pour l'année. Voici donc les noms des comités et des directeurs qui en font partie.

Comité de relations extérieures: président — Arsène Roussseau de Plessisville, vice-président — Réal Dumas de Drummondville. Comité du programme: président — Roger Laplante de Drummondville, vice-président — Claude Jacques de Drummondville.

Comité de l'effectif: président — Blondin Plourde de Warwick, vice-président — Yvon Desrosiers de Drummondville. Comité de l'éthique: président — Jacques Veilleux de Drummondville, vice-président — Roland Desrosiers d'Arthabaska.

Comité LUATC et CLU: président — Claude Bouffard de Victoriaville, vice-président — Claude Jacques de Drummondville. Comité du bulletin: président — Bruno Poisson de Victoriaville.

La prochaine assemblée de l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska aura lieu à Drummondville, mercredi le 15 janvier prochain à midi, au motel Le Dauphin.

Le concours de décoration extérieure a groupé près de 150 propriétaires

VICTORIANVILLE (R.L.) — En marge du concours de décoration extérieure, lancé par la Coopérative d'habitation de Victoriaville, 140 propriétaires avaient décoré leur demeure pour la période des Fêtes. Jeudi soir, avait lieu le tirage au sort afin de déterminer les gagnants, et le résultat se lit comme suit.

M. Gilles Moreau, 27 Dumas, \$25; M. Benoit Fontaine, 25 Fortier, \$15; M. Fernand Labbé, 22 Jolicœur, \$10.

qui ont collaboré grandement à l'organisation et à la marche des loisirs au sous-sol de l'église.

En effet, M. Gilles Galarneau et Mlle France Béliveau ont reçu une plaque-souvenir lors de cette courte cérémonie.

M. Galarneau lui-même les fondateurs de ce mouvement et a occupé le poste de président pendant quelques années.

Quant à Mlle Béliveau, elle fut la secrétaire qui a toujours accompli un travail irréprochable.

Lors de ce tirage, les Loisirs Ste-Famille ont profité de l'occasion pour souligner d'une façon tangible le travail de deux résidents du secteur Ste-Famille

Autres nouvelles à la page 4

Cours de perfectionnement

Chaque enseignant devrait être libre de choisir

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'Association des enseignants des Bois-Francis nous a fourni le communiqué suivant, qui traite des enseignants et leur perfectionnement. Le communiqué note ainsi: "On entend souvent dire que les enseignants ont beaucoup de vacances; deux longs mois d'été. Il est vrai qu'à cette époque les écoles sont fermées. Les élèves sont en vacances, les professeurs pour la plupart suivent des cours. Certains d'entre eux sont même obligés de suivre des cours imposés par l'employeur. "Quand dans l'industrie, un patron envoie un de ses employés suivre des cours de perfectionnement, celui-ci lorsqu'il revient, obtient soit un poste plus élevé, soit de meilleures conditions de travail ou encore un salaire plus élevé. Dans l'enseignement, tel n'est pas le cas. Les cours qui sont imposés surtout à l'élémentaire ne mènent souvent à aucun changement. Certes ce que l'on y apprend est très beau et lorsqu'un enseignant revient tout enflammé par les méthodes nou-

Neuf pays seront représentés au Festival du cinéma international

VICTORIANVILLE (R.L.) — Au cours du festival de cinéma international, qui sera présenté au cinéma Laurier de Victoriaville, du 25 au 31 janvier 1969, les cinéastes auront la possibilité de voir un éventail de la production cinématographique internationale: six longs métrages et six courts métrages de neuf pays différents.

ne, Kozaburo Yoshimura, s'est déjà affirmé pour son habileté à décrire à l'écran la tristesse de l'homme. Dans son dernier film, "La maison des vierges endormies" il a porté à l'écran un sujet des plus audacieux, celui du roman de Yasunari Kawabata, auteur japonais, qui a récemment mérité le prix Nobel de littérature pour 1968. Yoshimura traite ce délicat sujet avec tendresse et affection. Le scénario est signé Kaneto Shindo.

"La maison des vierges endormies" sera présenté dans sa version originale avec sous-titres français.

"Les biches" (1967) de Claude Chabrol (avec Stéphane Audran, Jacqueline Sassard et Jean-Louis Trintignant). Frédéric, une bourgeoise riche et désœuvrée, ramasse, sur le pont des arts, Why qui dessine des biches à la craie sur le trottoir. Elle l'amène dans une ville de la côte d'Azur où Frédéric vit avec deux parasites. Frédéric offre à Why de partager son lit. Why est bientôt attiré par un architecte Paul. Mais Frédéric le lui vole et rend Why désespéré. La fin sera tragique.

Chabrol explique lui-même son film: "Les biches", c'est avant tout, la naissance d'une folie. Toute l'action repose sur le déséquilibre de Why, qui aime aussi violemment Paul que Frédéric. Le jeu de Stéphane Audran lui a valu le grand prix de l'interprétation féminine au festival de Berlin 1968. "Les biches" est un film couleurs.

"Falstaff" (1966) d'Orson Welles (avec Orson Welles, Jeanne Moreau, Margaret Ruthford, John Gielgud, Marina Vlady, Alan Webb). "Falstaff" est, selon les critiques, un chef d'œuvre. Henri Chapier, du journal Combat, écrit au sujet de "Falstaff": "Il est si rare d'éprouver un frisson de bonheur devant la beauté d'une œuvre que je n'ai pas résisté à la tentation de revoir pour la troisième fois et non la dernière

le film d'Orson Welles". "Falstaff", inspiré de l'œuvre de Shakespeare a mérité le grand prix du XX^e anniversaire du festival de Cannes 1966. "Falstaff" sera présenté dans sa version originale avec sous-titres français.

"L'homme qui ment" (1968) d'Alain Robbe-Grillet (avec Jean-Louis Trintignant, Sylvie Bréal, Dominique Prado et Sylvia Turbova). On ne peut contester à "L'homme qui ment" le mérite d'être un film d'auteur, l'expression directe et brillante d'une longue recherche pour bouleverser les règles et les conventions du récit que le cinéma a hérité du roman traditionnel. Le jeu de Jean-Louis Trintignant dans "l'homme qui ment" lui a valu le prix de l'interprétation masculine au festival de Berlin 1968.

"Ole Dole Doff" (1967) de Jan Troell. "Ole Dole Doff" est un film qui se trouve au centre de discussions et de poétiques actuelles. Son protagoniste est un instituteur qui devient victime de la subtile tyrannie de lui imposent les enfants de sa classe. "Ole Dole Doff" est d'avantage le reflet du conflit existentiel d'un individu qu'une analyse rationnelle de conflits sociaux. "Ole Dole Doff" a mérité au festival de Berlin 1968, le prix de l'ours d'or et le prix de l'OCCIC.

"Le Socrate" (1968) de Robert Lapoujade (avec Pierre Luzan, R. K. Chaffard et Martine Brochard). Lapoujade, ce peintre réputé qui a déjà réalisé onze courts métrages, accomplit, avec cette œuvre d'avant-garde, d'une totale originalité, une sorte de bond vers l'inconnu proprement fascinant. "Le Socrate" est un film couleurs.

"Le socrate" a remporté le prix spécial du jury au festival de Venise 1968.

Spectacle du populaire chansonnier Tex

VICTORIANVILLE (R.L.) — Humour, ironie, sarcasme, parodie, amour et sensibilité sont les divers attributs des chansons de Tex. Tex, voilà un bonhomme qui ne tourne pas autour du pot quand il a quelque chose à vous dire. Et c'est sans doute à cause de cette franchise, sans détour, que Tex demeure un des plus sympathiques de nos chansonniers du terroir. C'est ainsi qu'un confrère journaliste décrivait Tex, de grand six pieds, les cheveux en bataille, le sourire malin, le dernier des vrais quoi, qui sera à l'affiche du Laurier de Victoriaville, vendredi le 24 janvier à compter de 21 heures.

Dégingandé et désinvolte, habillé comme un hippie ou un te-

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Certains amis du maire Poirier de Victoriaville, qui se rendront au forum de Montréal le 12 février prochain, afin de le voir évoluer dans l'équipe des "Polittistes", aimeraient voir le maire Poirier sur la même ligne d'attaque que MM. Jean Lesage et René Lévesque.

Les Chevaliers de Colomb du conseil Victoria 1254 sont invités à leur assemblée mensuelle, qui aura lieu dimanche matin à compter de 8 h. 30, à leur local de la rue St-Augustin. En plus de l'assemblée il sera présidée par le grand Chevalier, M. Jacques Hamel, les membres pourront entendre une messe.

Le sergent Normand Arseneault, assistant du chef des incendies M. Fernand Giguère, est de retour d'une vacance de 15 jours à Fort Lauderdale, à Miami. Le sergent Arseneault nous a déclaré hier après-midi qu'il avait de la difficulté à se réadapter à la température froide des Bois-Francis.

Raymond Dumas est un autre chanceux qui est allé se prélasser sur les plages de la Floride afin d'y étudier sommairement l'élément féminin, qui s'y trouvait également.

Dans les semaines à venir, les spectacles se succéderont à un rythme régulier au cinéma Laurier. Après le récit de Tex, le 29 janvier, on pourra applaudir les uniques Jérolas et en première partie, les Garçons de Minuit.

C'est le joueur Garneau, des Olympiques de Victoriaville, qui domine le classement des compteurs de la ligue Junior B de la Mauricie. Garneau, en 15 parties, a réussi 15 buts et 24 aides pour un total de 39 points. Il domine pour les assistances. Richard Morisseau est au quatrième rang de la ligue avec 34 points.

La direction des Canadiens de Theford-Mines, de la ligue Junior A du Québec, aurait été impressionnée par le jeu du jeune Jacques Dumont de Victoriaville et il ne serait pas étonnant de voir Dumont faire le saut dans le Junior A, la saison prochaine. Par ailleurs, le match entre les Olympiques et Theford-Mines, pour l'obtention immédiate du joueur Michel Perreault, doit se décider en fin de semaine.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE

ÉDITORIAL

Il faudra attendre encore

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand n'a pas réussi, au cours de la première conférence de presse qu'il accordait depuis sa maladie, à dissiper le climat d'incertitude et de suspense qui plane sur l'Union Nationale depuis plus de six mois, soit depuis la "légère" crise cardiaque dont fut victime M. Daniel Johnson en juillet 1968.

Bien sûr, M. Bertrand a donné l'impression d'un homme qui semble bien décidé à se maintenir à la barre du gouvernement et de l'Union Nationale. Toutefois, il a bien pris garde de se ménager une élégante porte de sortie en affirmant que seul son état de santé pourrait l'empêcher d'abandonner la politique. Or, comme aucun bulletin médical n'a été émis sur l'état de santé du premier ministre et que nous n'en savons que ce qu'il a bien voulu nous en dire, il lui sera donc facile d'invoquer les raisons de santé pour justifier la décision qu'il prendra au début du mois de mars.

Nous ne voudrions pas donner l'impression que nous mettons en doute la sincérité de M. Bertrand ni encore que nous doutons du sérieux de sa maladie. Toutefois, nous pouvons peut-être nous demander si, dans le climat actuel, sa maladie ne se sert pas d'une certaine façon! Nous nous expliquons: d'abord elle justifie aux yeux de la population et des membres du caucus de l'Union Nationale, une nouvelle période de flottement, d'incertitude et même de suspense; ensuite elle lui permet de ne pas prendre de décisions difficiles qui pourraient compromettre la conférence constitutionnelle qui se déroulera à Ottawa le mois prochain.

Ainsi, M. Bertrand n'ira pas en France, se contentant plutôt d'y déléguer deux de ses ministres, ce qui naturellement n'aura pas la même répercussion et la même importance que si le premier ministre se rendait lui-même à Paris.

Toujours dans la même ligne de pensée, M. Bertrand a fait savoir que le Québec assistera incessamment à la conférence technique des ministres de l'Éducation des pays francophones au Congo-Kinshasa comme partie intégrante mais dument identifiée au sein de la délégation canadienne.

Ces deux dernières décisions s'avèrent peut-être très sages. En effet, la conférence constitutionnelle de février est d'une importance primordiale pour le Québec. M. Bertrand pourra y jouer un rôle plus efficace s'il prend le soin d'éviter des attitudes trop rigides avant même le début de la conférence. En somme, il est préférable qu'il ne télégraphie pas ses coups afin de n'effrayer personne.

Au cours des deux prochains mois, le premier ministre Bertrand, en plus de se reposer quelques semaines, d'assister à la conférence constitutionnelle et de préparer la prochaine session qui débutera le 25 février, aura amplement le temps d'évaluer ses chances d'accéder au leadership permanent de son parti, cela avant la tenue du conseil national de l'Union Nationale qui se déroulera les 14, 15 et 16 mars.

Ce conseil national devra décider si oui ou non il y aura congrès pour le choix d'un chef. Nous avons nettement l'impression que s'il y a un congrès, M. Bertrand ne briguera pas les suffrages. Par ailleurs si le député de Missisquoi décidait de demeurer à son poste ou plus justement si la haute direction de l'Union Nationale décidait de lui faire confiance, il n'y aurait pas de congrès de nomination puisque le conseil national lui accorderait sa bénédiction.

Il ne s'agit là bien sûr que de conjectures et d'hypothèses. Seul M. Bertrand possède la clé de l'énigme. Il faudra donc attendre la suite des événements.

Sylvio ST-AMANT

Le NPD, un parti à restructurer

Une importante élection complémentaire aura lieu le premier février prochain dans la circonscription de Nanaima-Cowichan-The Islands en Colombie-Britannique. Ce siège est vacant depuis la mort subite de M. Allan Cameron qui l'occupait sans interruption depuis 1953 et s'était toujours fait réélire par de très fortes majorités. Né à Exeter, en Angleterre, il était venu jeune en Colombie-Britannique. Il avait même terminé ses études techniques aux écoles de cette province. Colin Cameron s'était intégré au Canada: c'était son pays de la côte du Pacifique à celle de l'Atlantique. Tout jeune, il se donna sans restriction au mouvement ouvrier et industriel. Après quatre années de service militaire outre-mer, il entra dans la politique active dans les rangs de la CCF. Il se fit élire à deux reprises à la Législature de sa province, puis après deux échecs dans la même arène politique, il tenta sa chance à Ottawa, s'y gagna un siège en 1953 et le conserva aux élections générales 1957, 1962, 1963 et 1965 et de juin de l'an dernier.

L'élimination de M. T.C. Douglas de la Chambre des Communes quand il fut défait dans son comté par le chef de l'opposition provinciale en Colombie-Britannique, M. Raymond Perreault, après une dure bataille, ne laissa plus d'autre représentant de premier plan du NPD, aux Communes, que M. Collin Cameron.

L'homme était de tout premier plan. Il avait une longue expérience, une connaissance approfondie, peut-être sans rivale, de la procédure parlementaire. M. Cameron était devenu un as du débat.

Même en dépit de sa défaite, à l'échelle du pays, de son demi-échec en Ontario, de son fiasco complet dans sa tentative d'effectuer une tournée au Québec et dans les Maritimes, le NPD pouvait continuer à tenir un rôle ef-

fectif à la Chambre des Communes. M. T.C. Douglas avait si bien saisi la situation qu'immédiatement après la certitude finale de son échec, il avait définitivement renoncé à la politique et décidé de prendre sa retraite. Il n'a que soixante-quatre ans, demeure toujours en bonne santé, mais estimait qu'une génération plus jeune devait prendre la relève. Cela venait de se produire chez les deux grands partis traditionnels du Canada, les progressistes-conservateurs et les libéraux.

Les jeux au NPD semblaient bien faits. M. T.C. Douglas se retirait et une convention du parti lui donnerait un successeur jeune et pouvant assumer la relève. Le programme du parti subirait des modifications pour s'adapter aux conditions nouvelles d'un pays en pleine évolution. Et l'on intensifierait l'effort pour assurer un aspect national au parti NPD renoué.

Mais voilà qu'une crise cardiaque emporte M. Cameron. Le parti se trouve plus que jamais sans chef.

M. Douglas se met à réviser ses plans. Il n'est plus question de retraite de la vie politique. Pourquoi ne pas assurer l'interim en attendant le choix définitif d'un chef?

Le NPD ne s'y oppose pas. Tout au contraire.

Mais M. Douglas l'emportera-t-il facilement?

On peut se poser la question. Ce qui est certain, ce ne sera pas par acclamation. Les libéraux s'abstiendront officiellement. Mais M. Eric Winch, frère du député NPD, Harold Winch, sera le candidat des libéraux qui veulent faire la lutte.

Ce pourrait être une jolie bataille.

Hector HEROUX

le son de cloche DE NOS LECTEURS

L'étatisation des banques

Monsieur le Rédacteur, Les Banques devraient-elles être étatisées? Nous ne croyons pas que ceci serait dans l'intérêt public, pour le moment. Malgré que la nationalisation de ces puissantes institutions financières, serait relativement facile: le capital souscrit n'étant que de \$293 millions de dollars.

Ce que nous préconisons, est le contrôle scientifique de la monnaie et du crédit. Il s'agit surtout de donner suffisamment d'élasticité au volume de la monnaie en circulation pour satisfaire les besoins de l'économie et des échanges. Pour qu'une telle élasticité soit obtenue, il faut une réadaptation du système actuel aux besoins de contrôle.

Notre conflit, présentement, n'est pas avec les banques proprement dites, mais avec le monopole exercé par les banques à charte fédérale (9 au Canada). Il n'est donc pas question de supprimer les banques privées de la nationalisation. Le banquier est un expert en comptabilité et en placement: qu'il continue à recevoir et à faire fructifier les épargnes, prenant sa part équitable de profit. Mais manufacturer l'argent du pays est un acte de souveraineté qui ne doit pas être lié à la banque. Il faut sortir la souveraineté de la banque et la placer entre les mains de l'état.

Le système bancaire, sur le plan commercial, opérerait exactement comme cela se fait actuellement, sauf qu'éventuellement, les banques auraient besoin d'une réserve de 100

pour cent sur l'argent prêté. Si leurs réserves ne couvraient pas le montant requis pour le bon financement de la production, cette monnaie additionnelle serait empruntée avec un léger intérêt de la Banque du Canada. La seule banque qui serait autorisée à émettre le crédit-argent.

Les tâches de notre Banque du Canada seraient de créer le crédit pour les besoins des banques privées, pour fin de production. D'émettre le crédit nécessaire pour financer les travaux publics, d'ordre capital. Et en plus, d'émettre le crédit-argent aux 20 millions de consommateurs canadiens directement, également et directement de manière à ce que le peuple puisse être en mesure d'acheter sa propre production. En un mot, il s'agit d'équilibrer le revenu national avec la production nationale, afin d'assurer un revenu minimum à chaque citoyen, sans surtaxer le peuple, comme ceci est le cas actuellement. Le tout devant être fait suivant les statistiques.

Nationalisons le crédit et l'entreprise privée se portera bien. La dictature économique, la misère au sein de l'abondance, l'injustice sociale et le paternalisme du gouvernement, seraient des choses du passé.

Nous attendons que les politiciens d'Ottawa, réalisent leur promesse de la "société juste".

Irenée Tanguay, 256 Des Cheneaux, Cap-de-la-Madeleine, Prov. de Québec



d'un samedi... à l'autre

Des promesses mais peu de résultat

par Réjean LACOMBE

L'année 1969 vient à peine de débuter que déjà les chets politiques des différents pays esquisseraient des projets qui pourraient conduire le cas échéant, à une paix équitable pour tous. Sans toutefois douter de la véritable valeur des propos de ces hommes d'Etat, il n'en reste pas moins, que les observateurs de la scène internationale, nationale et provinciale sont loin de s'attendre à ce que 1969 soit l'année de la paix.

Les événements de la dernière semaine prouvent jusqu'à quel point il est encore fragile de s'aventurer sur un terrain dont on ne connaît pas encore les véritables ressources.

La 17e conférence du Commonwealth, les entretiens de paix de Paris, le retour de M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre de la province de Québec et les projets de vols spatiaux des Américains sont autant de facteurs qui sont venus tisser la vie des sept derniers jours.

Une conférence morne

L'actualité de la dernière semaine a été en quelque sorte centralisée sur la 17e conférence du Commonwealth qui se tenait à Marlborough House à Londres.

Cette conférence qui réunit les premiers ministres des pays qui forment le Commonwealth n'aurait été en somme qu'une simple réunion où les chefs d'Etat se sont bornés à un échange d'idées.

Cependant, l'élément prédominant de cette réunion aura été le problème rhodésien. Même si aucune solution n'est apportée à cet épineux problème, il n'en reste pas moins que les premiers ministres ont tenté de dissocier de nouveaux éléments qui auraient pu mener à une solution.

Mais ces différentes propositions des chefs d'Etat ne sont en fait que des solutions maintes fois abordées et qui n'ont donné aucun résultat.

L'affaire de la Rhodésie, par contre, révèle de profondes divergences de vues entre le premier ministre du Canada, M.

Pierre Elliott Trudeau et celui de la Grande-Bretagne, M. Harold Wilson.

On rapporte et selon des sources bien informées, que M. Trudeau aurait exigé de M. Wilson des explications sur sa décision d'éduquer sa promesse initiale de n'accorder l'indépendance à la Rhodésie que le jour où la majorité africaine serait assurée de prendre le pouvoir.

Les entretiens de paix

Pendant ce temps, les entretiens de paix de Paris n'ont donné lieu à aucun élément nouveau. Mais par contre, on apprend qu'un accord sur la forme de la table des négociations sur le Vietnam ne tenait littéralement plus "que par un fil".

Même si les négociateurs en viennent à une entente sur cette question, il n'en reste pas moins qu'ils devront faire face à une nouvelle situation lorsque le problème de la table de négociations sera réglé.

Le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, a une fois de plus, réaffirmé que le gouvernement de Saigon n'acceptera pas de participer aux négociations tant que Hanoi et le PNL maintiendront leur exigence d'un entretien à quatre.

Bertrand demeure le chef

Sur la scène provinciale, le retour du chef de l'Union nationale et premier ministre de la province, M. Jean-Jacques Bertrand, est devenu le principal événement de la dernière semaine.

M. Bertrand a également annoncé, au cours d'une importante conférence de nouvelles divers projets qui marqueront l'actualité au cours des prochains semaines.

Le premier ministre a également dissipé toutes les hypothèses qui planaient à son sujet. Pour lui, son état de santé demeure le critère d'un abandon de la vie politique. Cependant, cette déclaration de M. Bertrand ouvre la porte à plusieurs autres hypothèses qui ne peuvent qu'intriguer les observateurs.

On croit dans certains mil-

lieux, que si éventuellement, une révolte de Palais éclate au sein de l'UN, entre les tendances indépendantistes et les conservateurs, M. Bertrand pourra alors invoquer son état de santé pour se retirer de la vie politique.

Dans les différents projets que M. Bertrand a abordés au cours de sa conférence de nouvelles de jeudi, il en est un qui retient grandement l'attention: l'élection partielle dans Dorion. Le voyage à Paris, la participation du Québec à la conférence sur la francophonie, la reprise de la session ne constituent en fait aucun élément nouveau.

L'Union nationale se doit absolument de remporter ce siège. Il pourra alors garantir davantage ses positions à l'Assemblée nationale et garder un climat plus serein encore au sein du parti. On parle actuellement que l'Union nationale fera appel à M. Mario Beaulieu, directeur général de l'Union nationale à titre de candidat dans ce comté.

Quoi qu'il en soit, la dernière conférence de presse du chef de gouvernement québécois a donné des réponses satisfaisantes aux questions de l'heure. Mais parallèlement, elle ouvre indubitablement une nouvelle porte à plusieurs hypothèses.

La réponse, pour le moins laconique, de M. Bertrand à toutes ces suppositions est contenue dans une seule phrase: "Tout dépend de ma santé..."

La lune... Vénus...

D'autre part, fiers du succès remporté par le vol spatial Apollo 8, les Américains entendent bien conserver leur suprématie en matière spatiale. Ils ont annoncé au cours des derniers jours, qu'Apollo 9 sera lancé au cours du mois de février et tout est mis en oeuvre en vue d'un débarquement prochain sur la Lune.

Pendant ce temps, les Russes lancaient une station automatique interplanétaire Vénus 6 qui effectuera une descente en douceur sur la face obscure de la planète Vénus. Cette station interplanétaire atteindra Vénus vers la mi-mai.

Propos de la cinquantaine

Hier et aujourd'hui

Par Max



Il faut bien à regret protester quelque peu contre les insuffisances du déneigement. Il est vrai que l'hiver est rude, le plus rude peut-être que nous ayons connu depuis 1968, ce qui fait plus de soixante ans déjà. Mais pourquoy des rues restent-elles enneigées et impassables pendant des jours, comme ce fut le cas sur le rue Haut-Boc par exemple? Pourquoi les trottoirs ne sont-ils pas rapidement débarrassés au cours même d'une tempête, puisque la radio s'entend à la demande des autorités à demander aux automobilistes de ne pas utiliser leurs voitures, et de marcher à pied? Les vieux se rappellent, ils peuvent au moins se rappeler le passé, les vieux dis-je se souviennent que le déblaiement des trottoirs était beaucoup plus efficace du temps des chevaux et des grattes, des râpes que nos bonnes vieilles gens appelaient des "roulèpes". Pourtant la machinerie moderne devrait

être plus efficace selon les données scientifiques reconnues. Pour ce faire, il faut qu'elle soit maniée par des opérateurs habiles et compétents. Sur nos trottoirs, nous voyons circuler de petits tracteurs à chenilles, des "bombardiers", comme on dit. Il arrive souvent que ces machines très bonnes en soi, brisent les parterres, les clôtures, les poteaux de signalisation etc. La raison m'a-t-on appris, est tout simplement le manque d'opérateurs compétents.

Que voulez-vous, passé la cinquantaine, même quand on veut être dans le vent, rajeunir, et surtout comprendre les jeunes d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de rappeler des souvenirs, d'établir des comparaisons entre hier et aujourd'hui.

Non pas que nous vivions dans le passé! Nous sommes passionnés d'histoire, de l'histoire surtout, mais nous ne sommes pas des historiens.

J'ai appris, pour ma part à contester dès ma naissance. Mes premiers vagissements furent des cris de protestation. Alors la contestation n'est pas un phénomène de 1968 ou de 1969. Elle remonte loin dans le passé, peut-être à Adam et Eve dans le Paradis terrestre. Peut-être à Lucifer...

A l'âge de dix-sept ans, j'étais révolutionnaire, à vingt-deux ans, j'étais nationaliste, à trente ans, réformiste, à quarante ans, j'étais marié. J'ai appris la discipline et beaucoup de bonnes choses, mais je n'ai pas cessé de contester, c.à.d. de rouspéter ou de m'élever contre l'injustice, l'incompétence, la paresse et la négligence.

C'est pour cette raison, que j'ai choisi comme premier sujet de la renaissance des propos de Max ou des propos de la Cinquantaine, de protester contre certaines anomalies de l'opération "Déneigement".

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE, 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	18.00	10.00	6.00	2.50
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	30.00	16.00	9.00	4.00
Autres Pays	35.00	20.00	12.00	5.00



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et le envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence France-Press, et de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



(Téléphoto PA)

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est entretenu, au cours de la journée d'hier avec le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere alors que se tient présentement la 17e conférence des premiers ministres du Commonwealth au Marlborough Hou-

se de Londres. Le premier ministre Trudeau doit, dimanche, prononcer une conférence devant des étudiants. Un total de 800 étudiants canadiens assisteront à cette conférence de M. Trudeau.

Sur la question rhodésienne

Profonde divergence de vues entre MM. Trudeau et Wilson

LONDRES (PC) — L'affaire de Rhodésie semble révéler de profondes divergences de vues entre le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et celui de la Grande-Bretagne, M. Harold Wilson.

M. Trudeau avait pris la parole jeudi à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui discutait de l'affaire de Rhodésie.

Selon des sources bien informées, M. Trudeau aurait exigé de M. Wilson des explications sur sa décision d'édulcorer sa promesse initiale de n'accorder l'indépendance à la Rhodésie que le jour où la majorité africaine serait assurée de prendre le pouvoir.

Après l'entrevue qu'il avait eue en octobre dernier à bord du HMS Fearless avec le premier ministre de Rhodésie, M. Ian Smith, le chef du gouvernement britannique s'était déclaré prêt à accorder l'indépendance à la Rhodésie sans attendre que la majorité africaine ait accédé au pouvoir. Il a déclaré ensuite qu'il demanderait au Commonwealth de le délier de sa promesse initiale s'il estimait que des changements substantiels étaient intervenus dans la situation en Rhodésie.

M. Trudeau aurait exigé pour le Commonwealth le droit d'avoir de M. Wilson des explications plus précises sur les raisons qui l'ont incité à accepter le compromis du Fearless. Il s'est demandé comment la conférence pouvait accepter de telles propositions, quand elle était déjà liée par la promesse initiale faite par la Grande-Bretagne aux Africains de Rhodésie.

On sait que dans des déclarations faites en pu-

blic, M. Trudeau avait dit que la question de la Rhodésie n'était pas de nature à compromettre l'avenir du Commonwealth et qu'il faut parfois savoir s'accommoder du compromis quand la solution idéale s'avère impraticable.

En vue du débarquement sur la lune

La NASA choisit les trois astronautes d'Apollo 11

WASHINGTON (AFP) — La NASA a annoncé jeudi qu'elle a choisi les cosmonautes Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin pour constituer l'équipage d'Apollo 11, prévu pour être le premier vaisseau spatial américain à se poser sur la Lune.

Tous trois effectueront leur deuxième vol dans l'espace. Neil Armstrong, un civil, a participé avec David Scott, en mars 1966, au vol Gemini 8 qui dut regagner la Terre prématurément à la suite d'ennuis techniques. Armstrong a été nommé commandant de bord d'Apollo 11.

Michael Collins, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, sera chargé de piloter la cabine de commandement. Collins participa avec John Young, en juillet 1966, au vol Gemini 10.

Quant au colonel de l'armée de l'air Edwin Aldrin, choisi comme pilote du Lém, véhicule de débarquement lunaire, il participa avec James Lovell, en novembre 1966, au vol Gemini 12.

La NASA annonce d'autre part avoir choisi comme suppléants pour la mission Apollo 11 James Lovell et William Anders - qui participèrent tous deux au vol Apollo 8 - ainsi que le civil Fred Haise, un nouveau venu dans l'équipe des cosmonautes américains qui n'a encore jamais effectué de vol spatial.



(Téléphoto PA)

Westmoreland passe en revue une garde

LE GENERAL WILLIAM WESTMORELAND, chef de l'armée américaine, a passé en revue, au cours de la journée

d'hier, la garde d'honneur de l'Allemagne de l'Ouest en présence du ministre de la Défense à Bonn.

Deux chefs d'Etat africains s'affrontent

Kaunda réclame la force pour renverser le régime de Smith

LONDRES (AFP) — Ce sont deux chefs d'Etat africains qui se sont affrontés hier matin, à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, sur la politique à suivre à l'égard de la Rhodésie. Le président Kaunda de Zambie et le président Banda du Malawi.

Tandis que M. Kaunda se montrait encore plus dur que ne l'avaient été hier M. Julius Nyerere de Tanzanie et les représentants antillais, et réclamait, comme il y a deux ans, l'usage de la force pour renverser le régime de M. Ian Smith, le Dr Banda défendait la politique de M. Harold Wilson et préconisait le maintien des propositions faites par ce dernier à bord du Fearless.

Quinze des 28 délégations présentes ont jusqu'à présent approuvé la ligne dure tracée par M. Nyerere qui consiste à demander à la Grande-Bretagne de renouveler sa promesse de ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie avant l'accession au pouvoir de la majorité africaine Nibmar, de retirer les propositions du Fearless, et d'aggraver les sanctions économiques. M. Wilson, en revanche, a obtenu l'appui inconditionnelle de l'Australie et celui du Malawi. Il aura cet après-midi le soutien de la Nouvelle-Zélande.

Position canadienne

Quant au Canada, par la bouche de M. Trudeau, sa position a été plus nuancée: Le premier ministre canadien souhaite le maintien des principes de Nibmar, mais ne s'oppose pas à la négociation avec M. Smith.

Bien qu'elle soit ainsi mise en très nette minorité, la Grande-Bretagne ne changera pas de politique, pense-t-on dans les milieux informés. M. Wilson, qui clôturera ce soir le débat sur la seule question épineuse de la conférence, ne peut que répéter ce que son ministre spécialement chargé de la question rhodésienne, M. Thomson, avait dit en l'ouvrant: Pas d'usage de la force, maintien théorique du Nibmar jusqu'à ce que la situation intérieure en Rhodésie permette de l'abandonner sans risque, poursuite des sanctions, qui doivent justement amener ces changements intérieurs, avec la négociation comme aboutissement.

En fait, malgré les apparences, M. Wilson a déjà remporté la partie. A part M. Kaunda, les plus virulents des chefs d'Etat africains ont cette fois fait preuve de modération, et les autres de manque d'intérêt.

Les premiers ministres ont repris leurs travaux à 15 h afin de conclure le débat sur la Rhodésie, qui a déjà occupé leurs quatre précédentes séances. En

fin d'après-midi, le groupe de travail sur la citoyenneté et l'immigration que préside M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, doit tenir sa première réunion.

La République démocratique du Vietnam-Nord reconnue officiellement par la Suède

STOCKHOLM (AFP) — La Suède a officiellement reconnu la République démocratique du Vietnam-Nord.

Le ministre suédois des Affaires étrangères, M. Torsten Nilsson, a adressé ce matin à son homologue de Hanoi un télégramme lui proposant l'établissement de relations diplomatiques entre la Suède et la République démocratique du Vietnam, a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

La Suède avait reconnu le Sud-Vietnam en 1957, et avait accédé auprès du gouvernement de Saigon, son ambassadeur à Bangkok. Cependant lors de la nomination d'un nouvel ambassadeur en Thaïlande, en 1967, la Suède n'avait présenté aucune nouvelle demande d'accréditation à Saigon.

Les relations "officielles" de la Suède avec le Nord-Vietnam avaient débuté il y a environ trois ans, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Suède à Pékin, puis par l'envoi en mission à Hanoi, à plusieurs reprises, du secrétaire particulier du ministre suédois des Affaires étrangères.

Au début de l'année dernière M. Torsten Nilsson, ministre suédois des Affaires étrangères, avait reçu à Stockholm l'ambassadeur du Nord-Vietnam à Moscou — mesure qui avait alors motivé, semble-t-il, le "rappel

en consultations" pendant plus d'un mois de l'ambassadeur des Etats-Unis en Suède, M. Edward Heath, celui-ci doit quitter son poste à la fin du mois de janvier.

CANAL 13
Dimanche à 1 h. 30 p.m.



"A VOTRE SERVICE"
Causerie de l'honorable
CLEMENT VINCENT
Député de Nicolet
Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

GRANDE OUVERTURE SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRES

NOUS DEFIONS TOUTE COMPETITION!

Le "ROI" Du BROADLOOM

★ JAMAIS SI BAS! ★ SERVICE RAPIDE ★
★ INSTALLATION GRATUITE
★ BONI GRATUIT: UNE MAGNIFIQUE BALAYEUSE AVEC CHAQUE ACHAT

BROADLOOM Rafale Fibre, 10 couleurs REG. 16.95 v.c. \$4.49 v.c. par car	DUPONT Nylon, certifié, ne tache pas, 10 couleurs REG. 18.95 v.c. \$5.49 v.c. par car
OUI... nous avons la plus grande sélection de TAPIS	VELOURS VELVET Grand choix REG. 19.95 v.c. \$6.95 v.c. par car

INSTALLATION GRATUITE

MUR A MUR 501 pi. car
100% BROADLOOM
\$199
INSTALLATION INCLUSE

EPARGNEZ DE 5 FAÇONS

- AUCUN COMPTANT
- INSTALLATION GRATUITE
- PRIX DE GROS
- ESTIMATION GRATUITE
- LIVRAISON GRATUITE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

10 ANS DE GARANTIE SUR DUPONT 501
APPELEZ MAINTENANT
376-2516
POUR UN RENDEZ-VOUS LE JOUR ET EN SOIRÉES

Notre représentant passera vous voir avec une série d'échantillons sans obligation de votre part et vous fera une estimation gratuitement.

AUCUN COMPTANT
\$2.00 par semaine
Premier paiement en février

LIVRAISON ASSURÉE

MONTREAL 489-5309
CORNWALL 933-4351
TROIS-RIVIERES 376-2516

Le ROI Du BROADLOOM

1368, NOTRE-DAME

SERVICE A DOMICILE
Jusqu'à 50 milles de Trois-Rivières
376-2516
(service 24 heures)
TROIS-RIVIERES

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association provinciale

L'Exposition de Sorel citée en exemple

SOREL (L.B.) — Le succès toujours grandissant remporté par l'exposition agricole de Sorel a été cité en exemple par un représentant du ministère fédéral de l'Agriculture, lors de l'assemblée annuelle de l'Association des expositions agricoles de la province. C'est ce qu'a déclaré le président de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, M. Armand Pélouquin, qui présidait mardi soir, à l'Auberge de la Rive, la réception annuelle des Fêtes donnée en l'honneur des éleveurs et des exposants.

Le porte-parole du ministère fédéral de l'Agriculture a souligné que les expositions agricoles, qui se sont développées et ont grandi, ce sont les expositions comme celle de Sorel qui accordent une importance première aux exposants. C'est ce que nous avons fait, a dit M. Pélouquin, car nous étions convaincus et nous le sommes encore; les éleveurs et les exposants sont les principaux artisans des expositions. "Nous nous devons de continuer cette politique", a ajouté le président de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu.

M. Pélouquin a souligné que le nombre des exposants avait légèrement augmenté lors de l'exposition '68. Il les a chaleureusement remerciés de leur participation à l'exposition agricole de Sorel, qui connaît de nouveaux succès d'année en année.

La présidente de la société a également rappelé la collaboration qui s'établit entre les dirigeants de la ville et de Sorel et le conseil d'administration de la Société d'Agriculture. "En 1968, a ajouté M. Pélouquin, nous avons amélioré l'éclairage sur le terrain de l'expo et la ville de Sorel a collaboré à ces travaux". Nous avons pour cette année d'autres projets, qui sont présentement à l'étude, et nous aurons besoin de la ville pour les concrétiser.

M. Pélouquin a souligné l'apport des Jeunes Agriculteurs du comté de Richelieu aux succès de l'exposition de Sorel. Ces jeunes présentent des exhibits de qualité de plus en plus nombreux. Tant que cette participation se continuera, l'avenir de l'expo de Sorel est assuré, a dit M. Pélouquin.

Le président de la société a également remercié les gouvernements fédéral et provincial pour l'aide financière qu'ils apportent à cette foire.

Maire Beaudry

En souhaitant la bienvenue aux invités qui participaient à cette réception, le maire de la ville de Sorel a fait allusion aux immenses tas de neige qui se trouvent actuellement sur le terrain de l'expo. "Ne vous inquiétez pas, a dit le maire en souriant, cette situation sera rétablie pour l'exposition agricole, qui se tiendra en août 1969".

Une trentaine d'inscrits

Les courses de motoluges reprendront dimanche

M. Beaudry s'est dit heureux de la publicité que l'exposition agricole apporte à la ville de Sorel. "Cette publicité de bon aloi, la ville de Sorel la doit à tous les cultivateurs et éleveurs qui participent à cet événement agricole annuel".

Il a félicité les directeurs et les membres de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, M. Gérard Millette, qui exerce sa profession ici depuis

Gérard Millette

L'agronome du comté de Richelieu, M. Gérard Millette, qui exerce sa profession ici depuis

33 ans, a fait part aux cultivateurs que, pour faciliter le travail des agronomes, le comté avait été divisé en deux secteurs, qui ont chacun un agronome.

Raymond Mongeau

M. Raymond Mongeau, secrétaire du député fédéral de Richelieu et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Florian Côté, qui se trouvait à Ottawa, a félicité les directeurs de l'Expo et tous les éleveurs et exposants pour les succès remportés chaque année avec l'exposition agricole de Sorel.

Au nom de M. Côté, il a offert des vœux de bonne année aux cultivateurs du comté et à tous ceux qui participent à cette réception.

Gaëtan Tremblay

Le député provincial de Richelieu, M. Maurice Martel est en vacances à Haïti. Il était représenté par son secrétaire, M. Gaëtan Tremblay, qui a félicité les dirigeants de l'Expo et les éleveurs et exposants de l'Expo agricole de Sorel "cette expo qui peut rivaliser avec toutes les autres de la province".

M. Tremblay a aussi laissé entendre que les séances d'information données à la population rurale du comté par le député Martel doivent reprendre cet hiver.

Gérard Millette

L'agronome du comté de Richelieu, M. Gérard Millette, qui exerce sa profession ici depuis



Les deux agronomes du comté de Richelieu ont participé à la réception des fêtes donnée par la Société d'Agriculture du comté de Richelieu. De gauche à droite MM. Jean-Paul Saint-Germain, président de la Coopérative

Fort-Richelieu, Gérard Millette, agronome du secteur ouest, Henri Veilleux, agronome du secteur est, et Daldard Cournoyer, responsable de l'éducation permanente pour le secteur agricole à la régionale Carignan de



Lors de la réception des Fêtes donnée en l'honneur des éleveurs et exposants par la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, à l'Auberge de la Rive de Sorel. De gauche à droite, MM. Albert Desrosiers, agronome du ministère fédéral de l'Agriculture, Léopold Beaudry, mai-

re de la ville de Sorel, Armand Pélouquin, président de la Société d'Agriculture du comté, Gaëtan Tremblay, qui remplaçait le député provincial, M. Maurice Martel et M. René Saint-Martin, secrétaire-gérant de la Société d'Agriculture.

Sans l'agriculture, il n'y a pas de possibilité de vivre

SOREL (L.B.) — Les amateurs de motoluges de la région de Sorel ont été privés d'un programme de courses la semaine dernière à cause du mauvais temps. Pour dimanche prochain, le 12 janvier un autre excellent programme a été préparé et les inscriptions reçues la semaine dernière sont accumulées avec celles reçues cette semaine. On peut être assuré de plus de 27 coureurs dans les différentes classes. La piste de 3-8 de mille, avec inclinaison de près de 13 pieds dans les courbes, offre un circuit tout à fait exceptionnel.

Que feront les Gilles Dutilly, Paul Hamel et Claude Vandal contre les vedettes de Sorel: Jacques Chapdelaine, Normand Champigny, Guy Brouillard, Vic Théroux, Gilles Antaya, Florian Salvas, Normand Lapointe, Florian Potvin et autres? Un super programme pour dimanche le 12 janvier à 2 hres.

Pour le confort des spectateurs, les estrades sont en place depuis cette semaine et les clôtures protectrices ont été installées face à la ligne d'arrivée. Le stationnement peut accommoder plus de 500 autos. Pour dimanche le 19 janvier prochain, on présentera en attraction spéciale, un skieur s'envolera à l'aide d'un cerf-volant à quelques 60 pieds dans les airs, tiré par une motoluge. Cet exploit ne manquera pas d'intéresser les amateurs de sensation forte.

Pour dimanche le 26 janvier, on assistera enfin au duel pour connaître laquelle de la motoluge ou de la motocyçlette avec crampon est la plus rapide sur une piste de neige. Un autre spectacle du tonnerre à ne pas manquer. Aux entrées de Sorel, des panneaux indicateurs guident les visiteurs vers la piste.

La pêche d'hiver est permise au Québec

QUEBEC (P.C.) — Sur la recommandation de biologistes du Service de la Faune, il est maintenant permis, à titre expérimental, et ce jusqu'au 31 mars, de pratiquer la pêche d'hiver dans d'autres lacs et étendues d'eau du Québec.

C'est ce qu'annonçait dans un communiqué vendredi le ministre du tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, précisant que ces nouveaux sites font partie de la catégorie "A" de lacs ouverts à la pêche hivernale, catégorie où la capture de toutes les espèces est permise.

SOREL (L.B.) — "Sans l'agriculture, il n'y a pas de possibilité de vivre, nulle part dans le monde, soit dans les pays développés comme dans les pays sous-développés, car l'agriculture est la base de l'économie d'un pays". C'est ce que déclarait M. Albert Desrosiers, agronome, qui était l'hôte d'honneur de la réception des Fêtes organisée par la Société d'Agriculture du comté de Richelieu.

M. Desrosiers, qui exerce sa profession durant 38 ans dans les régions de Nicolet, Saint-Hyacinthe et Sorel, a dit qu'il a travaillé pour la classe agricole, en se basant sur cette nécessité de l'agriculture. J'ai travaillé avec des gens qui voulaient progresser et parmi ceux-

là j'inclus les cultivateurs de la Vallée du Richelieu et de la région de Sorel.

"J'ai aidé la Société d'Agriculture du comté de Richelieu à organiser l'exposition agricole de Sorel. J'y ai apporté ma modeste contribution comme agronome du ministère fédéral de l'Agriculture", a déclaré M. Desrosiers.

"Vous, de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu, vous avez monté en flèche avec votre exposition, parce que les directeurs et les éleveurs avaient un esprit bien déterminé, un objectif qu'ils voulaient atteindre", a dit M. Desrosiers. En peu de temps, l'expo de Sorel a été reconnue comme expo de classe "A" avec tous les avantages que cela comporte pour les cultivateurs.

M. Desrosiers a suggéré que les cadres des exhibits soient élargis. Il a cité à cet effet que la race Ayrshire était bien représentée à l'Expo de Sorel, mais que les éleveurs des autres races devaient lui donner l'occasion de se mesurer à l'occasion de la foire annuelle.

En remerciant M. Desrosiers, le président de la Société d'Agriculture, M. Armand Pélouquin, a souligné que les éleveurs et les exposants du comté garderaient le meilleur souvenir de M. Desrosiers, qui les avaient aidés de mille et une façons.

Camp d'hiver du groupe de Princeville

Les Pionniers couchent sur des branches dans la neige

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un camp d'hiver a permis aux Pionniers de Princeville de faire l'expérience d'une nuit passée dans un trou creusé dans la neige et avec des branches comme matelas et abri. L'état physique de deux participants les a empêchés de passer la nuit entière sous les huttes rudimentaires. Par contre, plusieurs s'y sont trouvés tellement confortables qu'il a fallu s'y prendre par deux ou trois fois pour les tirer de leur sommeil, à l'heure du réveil. Selon le chef de la troupe, M. Jean Jacques, les Pionniers ont apprécié au plus haut point cette expérience d'une nuit passée dans de telles conditions.

Le programme du camp d'hiver chez les Pionniers de Princeville comprenait aussi une marche à pied pour aller au lieu du rendez-vous et pour en revenir, deux jours plus tard. Portant sur leur dos tout ce qu'il fallait pour leur séjour au camp, les Pionniers, ainsi chargés d'environ 35 livres chacun, ont mis quatre heures pour franchir les 12 milles entre Princeville et le lieu choisi pour le camp. C'est ainsi que partis vers 5 hres du soir, les campeurs étaient au rendez-vous dans la soirée, sur les bords de la rivière Bécancourt à St-Louis de Blandford.

Après un frugal repas les Pionniers s'installèrent dans un chalet pour la nuit vu qu'il était trop tard pour organiser le coucher en pleine nature. La journée du lendemain se passa à ériger les huttes de neige et de branches de sapin. Un repas fut pris en plein air; les Pionniers, par équipes de deux, ont fait cuire leurs aliments sur de petits feux, côté pittoresque qui a vivement été apprécié par les participants.

Vol avec violence dans un poste d'essence

TRACY (L.B.) — Un vol avec violence a été commis au cours de la nuit au poste d'essence Spur 1000, route Marie-Victorin à Tracy. Deux jeunes gens ont donné plusieurs coups de poing à la figure du préposé de la station service, le jeune Richard Charlette, 18 ans de Tracy, vers 4 heures du matin et l'ont dérobé d'une trentaine de dollars, somme qu'il avait dans ses poches.

Les jeunes bandits ont pris la fuite à pied.

La Sûreté municipale de Tracy a ouvert une enquête.

Décès du doyen de St-Sylvere

SAINT-SYLVÈRE (D.N.C.) — M. Zéphirin Deshaies, doyen de la paroisse, est décédé subitement dimanche en allant à la messe.

Il était âgé de 90 ans et 6 mois.

Services municipaux au Domaine Baril

ST-LOUIS DE BLANDFORD (G.A.B.) — Deux règlements ont été adoptés par le conseil municipal de St-Louis-de-Blandford, en vue de prendre charge de l'organisation des services publics sur le Domaine Baril. Ce Domaine Baril est un important centre industriel, commercial et résidentiel, dont les travaux ont été inaugurés en 1963 sous la direction de M. Sarto Baril de Princeville.

Situé à environ 5 milles du village St-Louis-de-Blandford, à l'intersection du rang 11 (Deux) et de la route Transcanadienne, le Domaine Baril compte déjà de nombreuses constructions. On y remarque principalement les importantes usines de la firme Caravane Val-Bar inc. qui ont une superficie de 75.000 pieds carrés de plancher.

Les deux règlements approuvés par les édiles municipaux au cours de la première assemblée de 1969, concernent le réseau des rues et le système d'aqueduc et d'égouts. Par ces règlements, Son Hon. le maire M. Lucien Desrosiers et les conseillers font passer sous la juridiction du conseil municipal les services concernés et déjà en partie organisés sur le Domaine Baril.

Le système d'aqueduc comprend des puits artésiens et une réserve; des installations spéciales assurent le service en ce qui a trait aux égouts; pour ces travaux d'aqueduc et d'égouts déjà réalisés par Caravane Val-Bar inc., le conseil municipal a décidé de se porter acquiescent pour un montant de \$37.500. Les deux règlements entreront en vigueur dans les délais prescrits par la loi.

GALA NICOLET

à l'affiche, 4 jours
Sam., Dim., Lun., Mar., 11 au 14 janvier

Admission réduite à \$1.50

Enfin en français
LE TRIOMPHE MONDIAL!

LE DOCTEUR JIVAGO
(14 ANS)